



Journal d'informations municipales de CHÂTILLON-EN-DIOIS Châtillon-en-Diois, Mensac, Menée, Archiane, Bénevisse, Les Nonières



Chères Châtillonnaises, chers Châtillonnais,

C'est avec beaucoup d'émotion et de responsabilité que je m'adresse à vous pour la première fois à travers ces quelques lignes.

Depuis notre installation, une chose est claire : nous sommes une équipe soudée, pleinement engagée et déjà à l'œuvre pour Châtillon et ses villages. Nous avons pris le temps de reprendre les dossiers en cours, de comprendre, d'écouter, de nous imprégner. Mais nous n'avons pas attendu pour agir.

Les projets que nous avons portés devant vous commencent à prendre forme. L'eau, sujet central pour notre commune, est une priorité de travail.

Dans le même temps, nous préparons activement le lancement de la saison estivale, avec une attention particulière portée à notre camping municipal et à notre piscine, qui sont des lieux de vie essentiels pour les habitants comme pour les visiteurs.

Nous travaillons également à la réussite des grands rendez-vous qui nous rassemblent, comme la fête de la Transhumance et de la Clairette. Cette dynamique ne serait rien sans le tissu associatif local, si riche et si vivant. Je tiens ici à remercier chaleureusement l'ensemble des bénévoles qui s'engagent toute l'année pour faire vivre Châtillon.

Leur énergie est précieuse et nous serons à leurs côtés pour les soutenir.

Aussi, nous mettons tout en œuvre pour défendre nos commerces, qui sont le cœur vibrant de notre commune.

Cela passe par des actions concrètes, mais aussi par une volonté forte de créer du lien : entre la mairie et celles et ceux qu'elle sert au quotidien, entre le centre-bourg et les villages, entre les habitants eux-mêmes.

Mieux informer, c'est aussi mieux rassembler. C'est dans cet esprit que nous lançons l'application PanneauPocket, pour diffuser plus efficacement les informations utiles et rester connectés avec chacun d'entre vous.

Ces premiers jours marquent le début d'un travail de fond. Notre ambition est claire : faire briller Châtillon, renforcer ce lien si particulier qui nous unit et faire vivre, ensemble, cette commune à laquelle nous sommes si profondément attachés .

Rien ne se fera sans vous.
Notre porte vous est ouverte.

Fidèlement,
Lander Marchionni



Élections et premiers pas du nouveau conseil municipal

Le premier tour du scrutin municipal du 15 mars 2026 a rendu un verdict attendu : la seule liste en course a remporté les suffrages nécessaires à son élection. Le taux de participation a été de 54,30 %. Dans le contexte du changement de mode de scrutin qui ne permet plus de rayer des noms sur une liste, le pourcentage de bulletins blancs a été de 9,50 % des votants et celui des bulletins nuls de 15,83 % des votants). La liste unique l'emporte avec 74,67 % des suffrages exprimés.

Le 20 mars, devant un public d'une quarantaine de personnes, le maire sortant, Erick Vanoni, a d'abord dit un mot de remerciements pour tous ceux qui l'ont accompagné pendant 12 années. Tous se rappelleront son sens de l'écoute et sa bonhomie naturelle, mais aussi les nombreux travaux et aménagements conduits avec succès par ses équipes au long de ses deux mandats. Ensuite, Colette Moreau, fraîchement réélue et doyenne du nouveau conseil a ouvert la séance

d'installation du conseil municipal pour la mandature 2026-2033 et appelé à l'élection du maire.

Les conseillers ont alors procédé à bulletin secret à cette élection : Lander Marchionni est élu maire à l'unanimité et prend la présidence du conseil pour l'élection des adjoints sur une liste. Le vote pour la liste présentée installe 5 adjoints. Dans l'ordre : Serge Queyrel, Huguette Maillefaud, Frédéric Sauvet, Laurence Boeuf et Richard Perrier. Pour continuer à tisser les liens qui unissent les anciennes communes de Châtillon-en-Diois et de Treschenu-Creyers, la nouvelle équipe désigne par un vote unanime Pierre-Henry Démaret comme maire délégué de l'ancienne commune de Treschenu-Creyers. Il assurera cette fonction et, avec l'aide de quelques conseillers, tiendra régulièrement des permanences à la mairie annexe des Nonières.



De gauche à droite: Richard Perrier (5ème Adj.), Frédéric Sauvet (3ème Adj.), Huguette Maillefaud (2ème Adj.), Lander Marchionni (Maire), Pierre-Henri Demaret (Maire délégué), Lurence Boeuf (4ème Adj.) et Serge Queyrel (1er Adj.)

Le 27 mars, le conseil s'est réuni pour la seconde fois pour un important moment de la vie démocratique locale : décider quelles compétences le conseil municipal allait confier au maire. Sans rentrer dans les détails techniques, le résultat allie sagesse et équilibre et traduit la confiance réciproque entre le conseil et son maire. Ensuite le conseil a voté les indemnités du maire, du maire adjoint et des adjoints et défini les différentes commissions.

Enfin, le conseil a posé un premier acte concret en acceptant le devis des entreprises qui vont réaliser la pose des compteurs d'eau sur l'ancienne commune de Treschenu-Creyers (*voir page 5*).

La pose de 270 compteurs, va permettre de ramener le coût de l'eau à la quantité consommée. Il en sera fini du forfait et des écarts injustes qu'il provoquait. Symboliquement, ce vote inscrit pleinement la nouvelle équipe dans les pas de l'ancienne qui avait initié ce dossier pour que, à Châtillon et dans ses villages, la population continue à bénéficier du meilleur cadre de vie possible.

Dans les semaines qui ont suivi ces deux premiers conseils, la nouvelle équipe a poursuivi son travail d'écoute en organisant diverses visites et rencontres.

Châtillon entre pour la première fois dans l'exécutif du Pays Diois

Le 23 avril dernier, lors du conseil communautaire d'installation à Luc-en-Diois, le Maire Lander Marchionni, a été élu vice-président de la Communauté de communes du Diois. Une élection importante pour notre commune.

Pour la première fois, Châtillon-en-Diois accède à une place dans l'exécutif intercommunal. Cette reconnaissance est à la hauteur de ce que représente la commune : la deuxième du territoire, avec un poids démographique, économique et touristique réel.

Selon Lander Marchionni: « Il était légitime que cette place se traduise enfin dans les responsabilités. »

Au-delà du symbole, c'est une opportunité concrète pour Châtillon. Être au cœur des décisions, c'est pouvoir porter plus directement les projets,

défendre les priorités locales et faire entendre la voix de l'ancien canton de Châtillon entre autres. C'est aussi mieux prendre en compte la réalité de la commune nouvelle et ses spécificités.

Lors de cette élection, Lander Marchionni a défendu une conviction simple : l'exécutif doit refléter la diversité du territoire : ses vallées, ses villages, ses pôles de vie. Sa candidature s'inscrivait dans cette logique d'équilibre et de représentation.

Il porte également une méthode de travail fondée sur l'écoute, le dialogue et l'action, avec une volonté claire : faire avancer concrètement les projets du territoire, au service de tous.

Cette élection marque une nouvelle étape pour Châtillon. Elle renforce sa place dans le Diois et ouvre de nouvelles perspectives pour la commune.



Communes Forestières, une première réunion d'information

Le 13 avril, Pierre-Henry Demaret, maire-délégué à l'ancienne commune de Treschenu-Creyers, et Sébastien Vrayenne, délégué Communes Forestières, ont pris contact avec Constance Le Lay, la coordinatrice locale de ce réseau associatif. Communes Forestières est une association nationale d'élus qui propose des données techniques et juridiques et des formations relatives à tous les enjeux liés à la forêt : prévention et lutte contre les incendies, exploitation du bois, biotope, activités sportives et touristiques, chasse... Le but est d'articuler au mieux

l'action communale avec la présence de massifs forestiers.

Des formations sont déjà annoncées: nouveaux élus en juin 2026 et 4 modules risques incendies en septembre 2026.

Communes Forestières apportera une aide concrète (cartes et cadre juridique) dans la mise en oeuvre des Obligations Légales de Défrichage (OLD). Nous en reparlerons prochainement.

Découvrez Communes Forestières à cette adresse: <https://www.communesforestieresfrance.fr/>

Visite de la caserne des pompiers

Le 8 avril, le délégué Communes Forestières, Sébastien Vrayenne, s'est rendu à la caserne des pompiers de Châtillon pour une visite des lieux et une découverte du matériel de lutte contre les incendies et de secours aux personnes. Le lieutenant Mathieu Vanoni endossa le rôle de guide et répondit à toutes les grandes et petites questions.

La caserne est un élément essentiel de la protection de la commune, notamment en matière d'incendie et de feux de forêts. Le changement climatique occasionne de plus longues périodes de sécheresse et de canicule, les risques ne se limitent plus aux étés, ce qui expose nos villages et nos montagnes à des aléas tragiques. Nous pouvons heureusement compter sur l'activité et le dévouement d'une trentaine de pompiers volontaires disposant de plusieurs camions citernes et véhicules d'appui.

Pour mener à bien leur mission, nos pompiers ont besoin d'accès dégagés aux massifs forestiers, que ce soit dans le cadre de la défense des forêts contre les incendies (DFCI) ou pour le secours aux personnes blessées en montagne.

L'équipe communale travaillera en partenariat avec l'ONF et l'association Communes Forestières pour permettre au mieux l'intervention des secours. La mise en oeuvre du volet des Obligations légales de Défrichage (OLD), qui concerne autant les propriétés privées que les biens communaux, fera bien sûr l'objet de la plus grande attention.



Le défrichage des propriétés communales, dans le cadre des Obligations Légales de Défrichage, et des voies d'accès peut se faire sous la forme de chantiers participatifs, une occasion de passer entre habitants une journée en montagne, de faire un repas et de travailler ensemble à la sauvegarde de nos forêts. Grâce à PanneauPocket (*voir page 8*), l'application de communication entre la mairie et les habitants, il sera très simple de donner les lieux et horaires de ces chantiers.

L'équipe municipale transmet à nos pompiers tous leurs remerciements et leurs encouragements.

Merci à elles et eux pour leur engagement!

Pose des compteurs d'eau dans les villages.

La pose des compteurs d'eau est une obligation pour les communes depuis 2006. Les compteurs assurent l'équité de la redevance des abonnés (facturation de la consommation réelle d'eau) et la bonne gestion de l'eau. Chacun pourra suivre sa consommation d'eau et les fuites seront rapidement décelées.

Ce point est important car il influe sur le montant des taxes des organismes publics que vous retrouvez en dernière partie de votre facture.

La facturation annuelle au forfait s'appliquera encore pour l'année 2026 sur les villages. Tous les compteurs posés, la facturation au réel pourra débuter en 2027.

Les compteurs posés sur les villages seront équipés d'un boîtier de télérelève. C'est à dire que les employés de la régie n'auront pas besoin d'avoir accès au compteur pour la lecture de l'index mais seulement de passer à proximité (quelques mètres) avec leur émetteur/récepteur pour récupérer les informations de consommation. L'opérateur ou l'abonné lui-même pourront toujours faire une lecture directe de l'index du compteur.

L'opérateur transmettra ensuite les informations de consommation au service de comptabilité pour l'émission des factures.

Tous les points d'eau seront équipés d'un compteur c'est-à-dire les bâtiments communaux, les WC publics, les points d'eau pour les jardins mais aussi toutes les fontaines. Comme dit plus haut, cela permettra de suivre l'évolution des fuites et de prévoir leurs réparations au plus tôt.

Les travaux de pose de compteur devraient débuter en juin et durer entre 2 à 8 semaines selon les villages. Une information plus précise sur les dates de travaux sera donnée par village avant le démarrage des travaux.

Les compteurs seront propriétés de la commune et seront posés principalement dans des boîtiers abrités à l'extérieur des propriétés ou des maisons et préférentiellement sur le domaine public pour y avoir accès.

Les abris compteurs possèdent une plaque d'isolation prévue à cet effet pour garder le compteur hors gel. Toutefois, dans certains cas, les compteurs pourront être posés à l'intérieur des habitations en sous-sol notamment à Mensac.

Lorsque cela sera nécessaire, l'entreprise contactera les riverains pour obtenir l'accord de pénétrer sur le domaine privé et accéder au réseau d'eau intérieur. D'avance, nous vous remercions de réserver un bon accueil aux employés des entreprises LIOTARD et FRABOULET et de la maîtrise d'œuvre GEO-SIAPP.



Compteur d'eau avec module de télérelève

Les vieux branchements en plomb (il en existe encore quelques-uns à Menée et aux Nonières) seront intégralement repris dans le cadre des travaux.

Enfin pour finir, lorsque les compteurs seront posés, le chef de chantier de l'entreprise vous demandera de vérifier avec lui que le compteur est bien à l'arrêt (l'aiguille ne tourne pas) lorsque tous les robinets sont fermés. Dans le cas où l'aiguille des décilitres tournerait tous les robinets fermés c'est qui y a une fuite sur votre installation intérieure. L'entreprise vous le signalera et vous proposera de prendre contact avec votre plombier pour rechercher l'origine de la fuite et la réparer avant la première campagne de relevé des index qui sera lancée en 2027.

Le temps de l'âtre

Nous sommes autout début du XXème siècle avant la première guerre mondiale. A cette époque, surplombant les gorges des Gâts, les villages et hameaux de l'Église, Beaubuisson ou Coulor sont encore habités. Louise a environ 14 ans et est justement une enfant de Coulor. Dans ce petit groupe de maisons nichées à 1000m d'altitude ne vivent que 6 familles.

La vie est dure là-haut et la jeune fille a été placée comme bonniche à l'Hôtel de France. Chaque vendredi soir, après son service, elle quitte Châtillon à pied, prend la route de Grimone, atteint le pont de Vachères à 11 km, le traverse et attaque les 400 mètres de dénivelé qui la sépare de la maison familiale. Elle n'arrivera à destination qu'au milieu de la nuit. Lundi, avant l'aube, elle redescendra vers Châtillon.

Bien des années plus tard, Muriel se souvient de sa grand-mère.

P.S.: C'est avec vos histoires que cette rubrique continuera d'exister!

Nouvelles de la bibliothèque Yvonne Oddon

Le **13 mars**, comme chaque année à cette époque, la salle des mariages de la mairie de Châtillon prit un air de cabaret le temps d'une soirée pour célébrer textes et poésies.

Le Pintemps des Poètes était cette fois voué à la liberté!

35 personnes ont participé à cette soirée organisée par la bibliothèque Yvonne Oddon, et ont lu ou chanté une quarantaine de textes, classiques ou moins connus, ou de leur composition.

Daniel Brandt à la flûte de pan et Elodie au piano accompagnaient les déclamations et les chants.

Les enfants de la classe de grande section et cours préparatoire de l'école de Châtillon ont réfléchi à ce que représente la liberté et ont composé une affiche que Maryline, leur maîtresse, est venue présenter. Cette affiche restera exposée à la bibliothèque pendant quelques semaines.

Le **7 avril**, le public présent a pu jouer avec les mots et les livres autour du futur, de l'anticipation, de l'espace, de la science-fiction ... et aussi écrire ou créer un petit objet.

Le **17 avril à 18h**, une trentaine de personnes ont pu suivre la conférence de Sébastien Vrayenne consacrée à la genèse et aux influences de l'univers de Tolkien.

La prochaine vente de livres de l'association Châtillon Livres et Rencontres qui gère la bibliothèque aura lieu **samedi 9 mai de 15h à 19h et dimanche 10 mai de 9h à 18h**. Plusieurs milliers de livres de toutes sortes à tout petit prix. La plupart proviennent de dons des habitants, que nous remercions.

Exposition :

Les élèves de la classe de Laurence, (petite et moyenne section maternelle) ont créé un village imaginaire, avec ses maisons, ses places, ses fontaines, ses arbres ... La maquette en terre qu'ils ont réalisée avec l'aide de la céramiste-plasticienne Isabelle Verger est exposée à la bibliothèque. Venez l'admirer !

Les Fruits de la Vie

Les Fêlés attaquent 2026 avec une nouvelle pièce de théâtre: **Un Air de Famille!**

Trois représentations sont prévues à la salle Henri Kubnick: les 18 et 24 avril et le mercredi 22 juillet à 20h30.

Une tombola de soutien aux activités des Fruits de la Vie a également été mise dans certains commerces.

Cette année l'équipe des Fruits de la vie a décidé de soutenir trois projets.

1) L'Association 1.2.3 Soleil est inspirée par le travail du "Rire Médecin". Des clowns interviennent au service Pédiatrique et Néonatalogie du Centre Hospitalier de Valence et de Montélimar. Les clowns sont également là pour distraire les enfants pendant leurs injections de toxine botulique. Ce traitement est très douloureux et stressant pour l'enfant, cela leur permet d'être le plus détendus possible pendant le soin.

2) Les Blouses Roses de Valence grâce à qui 40 bénévoles soutiennent les enfants malades en jouant avec eux et en leur proposant des activités, des ateliers ludiques. Les Blouses Roses prennent aussi soin des personnes âgées en leur proposant chansons, quiz, sport, spectacles, etc, afin de leur faire oublier leur maladie et leur solitude.

Ils interviennent en pédiatrie l'hôpital de Valence et Romans, à la Cité des Aînés de Valence et au Long Séjour à l'hôpital de Valence auprès des personnes âgées. Les dons reçus servent à acheter du matériel pour les enfants et les personnes âgées.

3) Foyer de Vie ADAPEI 26 « Clair Matin », situé à la Motte Chalancon est un Accueil spécialisé des adultes atteints d'un handicap intellectuel. Il accueille et héberge tout au long de l'année des personnes qui ne peuvent pas s'intégrer dans des structures de travail protégé. Dans une démarche d'inclusion sociale, 15 résidents et 7 accompagnants de l'Adapei 26 ont le projet de vivre durant 2 jours une expérience féérique à Disneyland Paris en septembre prochain. Afin d'avancer sur le projet, un loto a déjà été organisé ainsi que divers petits ateliers comme la vente de pâtisserie sur les marchés.



Les Guiguides du Glandasse en action!

Les Guiguides, équipe de bénévoles amoureux de leurs montagnes, ont entrepris de dégager une section du GR91, le sentier qui permet d'atteindre Glandasse, des arbres tombés qui en barraient le chemin.

Ils en ont ainsi tronçonné pas moins de 18!

Merci à eux pour cet indispensable travail d'entretien de nos chemins de randonnée.

Si vous souhaitez participer à ce type de travaux, n'hésitez pas à contacter la mairie afin d'être mis en relation avec l'un des Guiguides.



L'Union des Commerçants et Artisans de Chatillon (UCAC)

L'assemblée générale s'est tenue le 9 avril 2026 au restaurant Les Deux Mondes, en présence de 18 participants représentant 15 commerces et entreprises locales.

Le président sortant, Richard Perrier, a dressé le bilan des actions menées en 2025 :

-des membres de l'UCAC ont aidés les Jeunes Loups à organiser la Fête de la Saint-Vincent

-l'UCAC a financé la fanfare pour animer le village

pendant la Fête de la Transhumance. Tout s'est très bien passé durant cette belle journée festive.

-la Reboule des Commerçants, organisée en octobre au Camping Municipal : événement toujours très attendu et plébiscité qui a rassemblé cette année environ 120 personnes. Journée Huîtres fin décembre : cette année, nous avons offert leshuîtres aux habitants des Nonières et alentours en fin de matinée puis aux habitants de Châtillon bourg en soirée. Ce fût une journée très agréable. *suite page suivante*

suite de la page 7

Ensuite, Pascal Reyssset a été élu président de l'UCAC, succédant à Richard Perrier. Il sera entouré de Delphine Lafond, Caroline Carles et Nathalie Jamet comme vice-présidentes, de Sandrine Estelle à la

À la recherche des chauve-souris!

Il y a 2 ans Châtillon a rejoint l'*Atlas de Biodiversité communale*. Ce programme, soutenu par l'Office Français de la Biodiversité, implique plus de 50 communes du Parc. L'objectif est de mieux connaître notre environnement pour mieux le préserver.

Aleksos Anastassiou est en service civique au Parc Naturel du Vercors. Il invite les habitants de Châtillon à repérer chez eux, ou autour de chez eux, la présence de chauves-souris dans les bâtiments. L'objectif est de localiser les colonies et comptabiliser les effectifs. Ces chasseuses de moustiques sont un maillon essentiel de la biodiversité, leur préservation est donc un enjeu important. Si des chauves-souris s'abritent chez vous, contactez Aleksos!

Aux responsables des associations!

En vue de la parution du prochain numéro du bulletin municipal (juillet 2026), merci d'envoyer **avant le 15 juin** vos articles concernant les agendas et activités de vos associations à cette adresse: communication@mairie-chatillonendinois.fr

PanneauPocket à Châtillon!

Une nouvelle application pour une communication municipale renforcée.

Aux fins d'améliorer la diffusion de l'information légale et générale, l'équipe municipale a décidé d'abonner la commune de Châtillon à PanneauPocket.

PanneauPocket est une application pour téléphone ou ordinateur qui permet à une collectivité de diffuser immédiatement à la population des informations importantes mais aussi, par exemple, de tenir à jour un agenda ou un annuaire local.

Cette application existe depuis 8 ans et compte parmi ses partenaires l'Association des Maires Ruraux de France, la Gendarmerie Nationale et plusieurs Services Départementaux d'Incendie et de Secours (SDIS). Chacun peut la télécharger très simplement et

trésorerie et de Carine Genin au secrétariat.

Enfin, les membres ont évoqué les perspectives 2026, notamment la prochaine Transhumance, pour laquelle l'UCAC prévoit de financer une fanfare et d'organiser un marché de producteurs.

Il peut également vous aider si la cohabitation avec ces petits mammifères n'est pas évidente.
alekos.anastassiou@pnr-vercors.fr - 0624433273)



Une barbastelle d'Europe à l'abri d'un volet à Bénévise.

la seule donnée recueillie est votre numéro de téléphone : pas d'inscription en ligne, pas de dossier, pas de frais.

En la téléchargeant, vous pourrez être informé immédiatement de la teneur de la dernière analyse de la qualité de l'eau, d'un départ de feu, d'un éboulement sur voie ou encore d'une coupure d'eau ou d'électricité à venir, mais aussi de l'organisation d'un chantier collectif ou d'une réunion publique.

